



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



STRATEGIE PAYS DE L'UNESCO

NIGER

2018 - 2021

A stylized map of Niger, colored in light blue, with a thick black outline. The word "NIGER" is written in white capital letters across the center of the map. The map is set against a white circular background.

NIGER

Janvier 2019

Remerciements

Les stratégies pays de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) visent à améliorer l'efficacité et la performance de l'UNESCO dans ses efforts d'accompagnement de ses états membres dans le cadre de la mise en œuvre de leurs plans nationaux, sous-régionaux, régionaux et internationaux de développement basée sur leurs priorités nationales. Elles reposent sur les expériences et les leçons apprises à travers des décennies dans la préparation des documents pays de programmation de l'UNESCO (UCPDs). Les stratégies pays de l'UNESCO (UCS) ambitionnent de baser les interventions de l'UNESCO sur quatre principes fondamentaux. Le premier est l'appropriation par les états membres et l'alignement avec les plans nationaux de développement tout en mettant en œuvre l'Agenda 2030 et d'autres agendas sous-régionaux, régionaux et globaux. Le deuxième consiste en un appui effectif et efficace aux efforts de développement, à la mise en œuvre, au suivi et à la revue des priorités nationales dans le cadre des stratégies C/4 et C/5 approuvées par la Conférence générale de l'UNESCO avec un accent particulier sur les fonctions pertinentes au niveau national. Le troisième est relatif à la flexibilité pour tenir compte de la situation spécifique au pays considéré. Et enfin, la coopération avec les autres agences du Système des Nations Unies (SNU) et partenaires techniques et financiers (PTF) au développement.

L'UCS est un outil développé pour fournir aux bureaux hors siège un cadre pour leur positionnement stratégique au niveau national dans le contexte des Plans cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAFs). Tous les bureaux hors siège de l'UNESCO sont appelés à préparer une UCS par période couverte par l'UNDAF d'un pays donné afin de fournir aux parties prenantes de l'information stratégique et consistante sur les actions de l'UNESCO dans le pays.

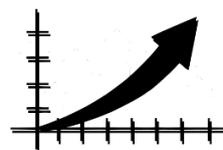
La présente UCS est le résultat de la collaboration du Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest-Sahel (Bureau de Dakar) avec les autres bureaux hors siège pertinents, la Commission nationale pour l'UNESCO, l'Équipe pays des Nations Unies et les ministères pertinents du Niger.

Les auteurs principaux de l'UCS du Niger sont Marèma Touré Thiam et Xavier Hospital du Bureau de Dakar. L'UCS a été préparé sous la supervision générale de Dimitri Sanga, Directeur du Bureau régional multisectoriel et a bénéficié des contributions de tous les autres secteurs : éducation, sciences naturelles, sciences humaines et sociales, culture, et communication et information. L'UCS a aussi bénéficié des conseils de Ndeye Yacine Fall de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) sur les questions des données.

Une mention spéciale va enfin aux collègues des différents secteurs ainsi que le Bureau de planification stratégique basés au siège pour leurs commentaires et leurs contributions à la finalisation du document.

Le NIGER en bref

Information générale ¹	
Capitale	Niamey
Population totale (en milliers)	20 673
Croissance annuelle de la population (%)	3.80
Population âgée de 14 ans et moins (en milliers)	10 385
Espérance de vie à la naissance (années)	60
PIB par habitant (USD)	954
Femmes mariées avant l'âge de 18 ans (%)*	76
Emploi vulnérable (% emploi total)*	88.5
Indice de développement humain*	0.354 (Rang : 189)

 <p>Développement social</p>	<p>Le système éducatif a évolué favorablement, particulièrement au primaire avec une forte amélioration des taux brut de scolarisation (75% en 2017) et de survie (64%). Des progrès restent à faire en matières d'alphabétisation (31% chez les plus de 15 ans), d'égalité de genre, et la formation technique et professionnelle. Le pays compte plus de 20,5 millions d'habitants avec un taux de croissance démographique de 3.8%², l'un des taux de croissance démographique les plus rapides du monde.</p> <p><i>Axes d'intervention de l'UNESCO : éducation de base, secondaire non formelle et supérieure ; formation technique et professionnelle ; autonomisation des jeunes ; égalité de genre ; santé sexuelle et reproductive</i></p>
 <p>Croissance économique</p>	<p>L'économie est axée sur les cultures vivrières, l'élevage et des gisements d'uranium. Le secteur agricole représente environ 25% du PIB et occupe 87% de la population. La croissance a avoisiné les 5% de 2014 à 2016. Malgré des progrès notables, la pauvreté reste encore très répandue (44,1% en 2016). Le taux de chômage global est élevé (17% en 2014) et son incidence est plus forte chez les femmes que chez les hommes (respectivement 28,9% et 4,4% en 2014).</p> <p><i>Axes d'intervention de l'UNESCO : culture scientifique ; sciences, technologies et innovation ; promotion des industries culturelles et créatives</i></p>
 <p>Gouvernance</p>	<p>Indépendant en 1960, le Niger a connu le monopartisme et le régime militaire jusqu'en 1991, puis des coups d'Etat dans les années 90 et en 2010. En 2016, des élections présidentielles et législatives conformes à la constitution ont permis de renouveler le parlement et de reconduire le Président de la République, dont le Programme de Renaissance Acte 2 fait de la renaissance culturelle un axe prioritaire. Des préoccupations sécuritaires se doivent à la menace terroriste dans les pays du Sahel et aux retombées de conflits dans les pays voisins.</p> <p><i>Axes d'intervention de l'UNESCO : éducation à la citoyenneté ; prévention de l'extrémisme violent ; gestion du patrimoine culturel en tant que facteur d'unité ; promotion de la liberté d'expression ; dialogue interculturel, inclusion et respect des droits humains ; lutte contre le trafic illicite de biens culturels</i></p>
 <p>Environnement</p>	<p>L'environnement du pays est précaire du fait de la dégradation des terres, de la faible préservation de la biodiversité, des difficultés pour une gestion durable des terres et des ressources en eau, ainsi que du changement climatique. De nombreux éléments de son patrimoine font l'objet d'une protection et d'un classement national ou international, dont les 3 sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial (Agadez, Complexe W et Réserves de l'Aïr et du Ténéré).</p> <p><i>Axes d'intervention de l'UNESCO : éducation au développement durable et à la réponse aux changements climatiques ; gestion des ressources en eau et des réserves de biosphère ; préservation et sauvegarde du patrimoine culturel et naturel</i></p>

¹ Source : <http://uis.unesco.org/fr/country/ne>, excepté * <http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/NER>.

² <http://uis.unesco.org/fr/country/ne>

Table des matières

Partie I - Vision stratégique: la logique d'intervention de l'UNESCO	5
1. Analyse de la situation	5
1.1 Vision nationale	5
1.2 Situation nationale	5
1.3 Réponse de l'UNESCO.....	7
2. Fondements de la réponse de l'UNESCO	8
Partie II - Cadre de coopération et partenariat	9
1. Axes d'intervention de l'UNESCO.....	9
2. Cadre de coopération proposé.....	11
3. Partenariats	14
4. Identification des risques	14
Partie III - Suivi et évaluation	16
Annexe : Matrice du cadre de coopération.....	17
Liste des sigles et abréviations	24

1. Analyse de la situation

1.1 Vision nationale

La vision du Niger à l'horizon 2035 exprimée par la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI) est celle « *d'un pays uni, démocratique et moderne, paisible, prospère et fier de ses valeurs culturelles, sous-tendu par un développement durable, éthique, équitable et équilibré, dans une Afrique unie et solidaire* ».

En vue de sa réalisation, la SDDCI a défini des orientations qui s'articulent autour des principaux objectifs stratégiques suivants: (i) assurer la sécurité du territoire ; (ii) disposer d'une administration publique performante, capable de conduire les réformes qui s'imposent ; (iii) conduire une réforme vigoureuse du système éducatif et de santé pour permettre au pays de disposer du capital humain indispensable pour assurer son décollage économique ; (iv) maîtriser la croissance démographique pour la ramener à un taux compatible à celui de la croissance économique ; (v) moderniser et dynamiser les systèmes agro-pastoraux et l'économie rurale pour créer massivement des emplois décents et réduire la pauvreté ; (vi) faciliter le développement d'un secteur privé dynamique capable de créer massivement des emplois décents.

Le Gouvernement du Niger a fixé ces objectifs stratégiques en cohérence avec les engagements internationaux tels que l'Agenda 2030 pour le développement durable, l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, le Programme Communautaire de Développement de la CEDEAO, le Programme Economique Régional de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ainsi que les récentes tractations sur le G5 Sahel et les engagements du Document d'Orientations Economiques 2016-2019 du Gouvernement. Le pays met en œuvre le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2017-2021 qui constitue la première déclinaison de la SDDCI en son premier plan quinquennal d'opérationnalisation.

1.2 Situation nationale

Le Niger a acquis son indépendance en 1960 et a connu le monopartisme et le régime militaire jusqu'en 1991. Des coups d'Etat répétés dans les années 90 et en 2010 ont marqué l'histoire **politique** du pays. En 2016, des élections présidentielles et législatives sont organisées conformément aux dispositions constitutionnelles en vigueur. Ces scrutins ont permis au peuple nigérien de renouveler son parlement et de reconduire le Président de la République à la magistrature suprême pour un second mandat avec le Programme de Renaissance Acte 2, qui fait de la renaissance culturelle un axe prioritaire. Aujourd'hui le pays compte 20,5 millions d'habitants avec un taux de croissance **démographique** de 3.8%, l'un des taux de croissance démographique les plus rapides du monde, et un indice de fécondité de 7,2 enfants par femme¹.

Le pays est confronté à des préoccupations croissantes en matière de **sécurité** à ses frontières et également dans les régions de l'intérieur (Tillabéry, Parc W, Diffa, etc.) en raison de diverses menaces extérieures, notamment l'insécurité en Libye, les retombées du conflit au Mali et l'extrémisme violent dans le nord-est du Nigéria. La persistance de la menace terroriste dans les pays du Sahel et le radicalisme violent rendent la jeunesse plus vulnérable; cette situation a abouti au renforcement de la coopération militaire au niveau régional, y compris la création du « G5-Sahel² ».

L'**économie** nigérienne est axée sur les cultures vivrières, l'élevage et certains des plus grands gisements d'uranium du monde. Le secteur agricole représente environ 25 % du PIB et occupe 87 % de la population. La croissance a avoisiné les 5% de 2014 à 2016. Avec un Indice de Développement Humain (IDH) de 0,354 dans le Rapport Mondial sur le Développement Humain 2016, le Niger est classé au rang du pays le moins avancé du monde, en raison de multiples

facteurs tels que l'insécurité alimentaire, le manque d'industries, la forte croissance démographique, la faiblesse du secteur de l'éducation et le manque de perspectives d'emploi en dehors de l'agriculture de subsistance et de l'élevage.

A l'instar des autres pays de la sous-région, le Niger est entré dans la phase intermédiaire du processus de transition démographique. Les moins de 15 ans représentent plus de 50% de la population. Aussi, il ressort que les jeunes nigériens sont majoritairement ruraux (80,7%).

Malgré les progrès notables de ces dernières années, la pauvreté reste encore très répandue (44,1% en 2016) en raison de la configuration du marché de l'**emploi** qui constitue un des défis majeurs pour le pays. Le taux de **chômage** global est élevé (13% en 2011, 17% en 2014)³ et son incidence est plus forte chez les femmes que chez les hommes (respectivement 28,9% et 4,4% en 2014). Le sous-emploi affecte, quant à lui, 68,4% de la population active⁴ et sévit principalement en milieu rural, affectant 70,4% de cette population. Le chômage est également plus marqué chez les jeunes, avec un taux de 23,7% pour la tranche d'âge des 15-29 ans (ECVMA 2011). La forte croissance démographique, l'immigration accentuée et les iniquités en matière de répartition géographique des ressources humaines qualifiées dans les différents secteurs freinent l'atteinte des objectifs de développement.

Le **système éducatif** nigérien a connu une évolution favorable, particulièrement au primaire, où le taux brut de scolarisation est passé de 35% en 2001 à 79,2% en 2012, et le taux d'achèvement du cycle est passé de 21% en 2001 à 55,8% en 2012⁵. Plusieurs difficultés affectent cependant les progrès. Le taux d'analphabétisme (plus de 70 % chez les plus de 15 ans) est l'un des plus élevés de la sous-région, avec incidence négative certaine sur l'efficacité des politiques sociales ainsi que sur la compétitivité de l'économie. Les inégalités de genre affectent également le système, les dernières données disponibles sur les taux d'achèvement donnant un indice de parité entre les sexes de 0,66 pour le primaire et de 0,45 pour le premier cycle du secondaire⁶. Si des progrès ont été réalisés au niveau de l'enseignement professionnel et technique, les besoins des secteurs porteurs (agricole, informel) en matière de formation restent encore à satisfaire. L'enseignement supérieur, avec un taux brut de fréquentation qui se situe à 2,6% en 2015, et la **recherche scientifique** restent toujours peu développés au Niger. Pour relever ces défis, le pays s'est engagé dans un Programme Sectoriel de l'Éducation et de la Formation (2014-2024) qui se veut holistique et cohérent regroupant les six ministères en charge de l'éducation.

Ces contraintes représentent un frein au développement national, à la stabilité sociale et à l'épanouissement de la jeunesse. La situation est encore plus critique chez les jeunes filles dont la majorité n'achève pas le cycle d'enseignement secondaire pour des causes fondamentalement liées à l'ordre patriarcal qui alimente les mariages d'enfants (76,3% des filles âgées de 20 à 24 ans se marient avant l'âge de 18 ans et 28% avant 15 ans⁷) ou le taux élevé de fécondité, dont les conséquences directes incluent un accès limité aux opportunités indispensables à leur épanouissement. A cela s'ajoutent le travail des enfants et la discrimination dans l'emploi basée sur le genre⁸ et le handicap.

La société nigérienne connaît des mutations rapides induisant des pertes de repères, des ruptures sociales, la multiplication des points de fractures et un profond déphasage entre, d'une part, le rythme et les formes du changement et d'autre part, les coutumes, les habitudes et les routines de la plus grande partie des Nigériens. Comme il ressort du *Programme de Renaissance 2^o*, le Niger fait face à des problèmes de mentalité et de comportements importants. La **Renaissance culturelle**¹⁰ – entendue comme un processus démocratique et populaire de changement des valeurs et comportements vers l'émergence et la modernisation économique et politique – est un des axes prioritaires de l'action gouvernementale depuis 2016.

Le Niger est caractérisé par un secteur **culturel et un patrimoine** riche et diversifié. De nombreux éléments de son patrimoine font l'objet d'une protection et d'un classement national ou international, dont les 3 sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial (Agadez, Complexe W

et Réserves de l'Air et du Ténéré), et des éléments de son patrimoine vivant sont inscrits sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (pratiques et expressions de la parenté à plaisanterie, pratiques et savoirs liés à l'imzad des communautés touarègues). Des générations d'artistes, écrivains, ou encore musiciens contribuent à la richesse culturelle du pays qui a adopté en 2008 sa déclaration de politique culturelle nationale, reposant principalement sur la valorisation de la créativité, l'entraide et la solidarité. La Loi d'orientation relative à la culture de 2009 et le PDES 2012-2015 ont fourni un cadre réglementaire visant à structurer le secteur culturel avec l'appui de la coopération internationale qui a soutenu des nombreux efforts de restauration, réhabilitation, inventaire, valorisation et développement des infrastructures et industries culturelles. Toutefois, plusieurs défis demeurent, dont la professionnalisation du secteur, le développement des inventaires et le soutien à la gestion des sites et musées ainsi qu'une lutte plus efficace contre le trafic illicite des biens culturels.

Dans le domaine de la **santé**, des progrès significatifs ont été enregistrés au niveau des indicateurs clés du système. Cependant, des efforts restent à faire à plusieurs niveaux, y compris contre les mariages d'enfant, les grossesses précoces et non désirées, ou la lutte contre le VIH et les IST parmi les groupes plus à risque d'exposition. De façon générale, les jeunes ne disposent pas suffisamment de connaissances ou de compétences pour jouir d'une vie saine, épanouissante et respectueuse de leurs droits et des droits des autres.

L'**environnement** du pays est précaire du fait de l'ampleur de la dégradation des terres, de la faible préservation de la biodiversité, des difficultés pour une gestion durable des terres et des ressources en **eau**, ainsi que les capacités limitées à faire face aux défis émergents de l'impact du changement climatique.

Le Secteur de la **Communication et de l'Information** est dynamique et est marqué par une pluralité de médias y compris les médias en ligne. En matière de liberté de la presse, la volonté politique du Niger se traduit à travers le vote de la Loi 2010-035 du 4 juin 2010 portant régime de la liberté de la presse au Niger et de la signature de la Déclaration de la Table de la Montagne (DTM) qui appelle à l'abolition des lois pénales concernant les délits par voie de presse, le 30 novembre 2010. Les efforts nécessitent d'être maintenus pour garantir la liberté de presse et renforcer l'autonomisation de la population, particulièrement des jeunes grâce à des programmes d'initiation aux médias et à l'information et assurer une réponse efficace des médias face aux situations d'urgence, catastrophes et défis régionaux tels que la migration des jeunes et l'extrémisme violent.

1.3 Réponse de l'UNESCO

Au vu des défis et des opportunités ci-dessus citées, l'analyse met en lumière certains problèmes clés auxquels l'UNESCO peut apporter, de manière intégrée et concertée, sa contribution multisectorielle. Il s'agit : (i) d'améliorer le système éducatif, de renforcer les compétences et de mettre en valeur les ressources humaines, en particulier chez les jeunes ; (ii) de renforcer les moyens d'existence et la résilience de la population en vue de l'édification d'une société pacifique et durable, plus juste et inclusive ; et (iii) d'atténuer la fragilité environnementale.

(i) Améliorer la qualité du système éducatif et le rendre plus inclusif

Les indicateurs du système éducatif nigérien ont connu une évolution remarquable au cours de la période 2001-2015 (PSEF 2014-2024), particulièrement en termes de taux bruts de scolarisation au primaire. Toutefois, le PSEF révisé en 2016 fait état de difficultés affectant la qualité de l'enseignement. Des inégalités de genre au détriment des filles apparaissent dès le cycle de base et s'accroissent au fur et à mesure que l'on avance dans le système, alors que l'offre scolaire est plus importante dans le milieu urbain que rural. De nombreux enfants et jeunes se trouvent en dehors du système éducatif et de formation, et une grande majorité de la population est analphabète, ce qui interpelle le gouvernement et les autres acteurs sur la nécessité et l'urgence de mettre en place des programmes d'alphabetisation et d'éducation non-formelle

adéquats et pertinents. L'UNESCO répondra à ces défis en soutenant le renforcement de l'éducation de base, secondaire, non formelle et supérieure, en intervenant sur la formation technique et professionnelle, et en abordant des facteurs contraignant l'éducation tels que les problèmes de santé sexuelle et de la reproduction.

(ii) Réduire la vulnérabilité de la société aux changements

La société nigérienne est confrontée à certaines difficultés auxquelles le système éducatif, qui ne contribue pas suffisamment à l'intégration sociale de l'apprenant dans son milieu, ne peut à lui seul répondre, bien qu'il soit possible de renforcer par les programmes d'éducation et de formation les compétences pour la vie citoyenne, la gestion des ressources, l'inclusion sociale, l'égalité de genre, ou encore la dynamique du changement social. Cette situation alimente la mauvaise compréhension de la démocratie, l'extrémisme religieux, les effets du choc culturel... Il est donc particulièrement important de mettre en œuvre des politiques publiques adéquates, notamment celles relatives à la jeunesse pour relever les défis du développement inclusif, équitable et durable fondés sur les valeurs éthiques et la renaissance culturelle que prône le PDES. La renaissance culturelle s'appuiera sur les valeurs issues des traditions dont la diversité est avérée et les valeurs universelles qui offrent un modèle de comportement exemplaire pour le citoyen nigérien. La renaissance culturelle valorisera ce socle fondamental et l'éducation sera le vecteur principal de diffusion de ces valeurs.

(iii) Soulager les menaces à l'environnement

Le Niger est en prise avec une situation environnementale précaire du fait de l'ampleur de la dégradation des terres, de la faible préservation de la biodiversité, des difficultés pour une gestion durable des ressources en terres et en eaux, ainsi que les capacités limitées à faire face aux défis émergents de l'impact des changements climatiques. L'éducation au développement durable et à la réponse aux changements climatiques, la gestion des ressources en eau et des réserves de biosphère, et la préservation et sauvegarde du patrimoine culturel et naturel sont autant de domaines d'interventions par lesquels l'UNESCO abordera les menaces à l'environnement.

2. Fondements de la réponse de l'UNESCO

Le soutien de l'UNESCO est guidé par son programme quadriennal (2018-2021) et son budget biennal (2018-2019) dans ses cinq secteurs de programme (éducation, sciences naturelles, sciences humaines et sociales, culture, communication et information). Elle renforce les liens entre nations et sociétés, et mobilise le grand public pour que chaque enfant et chaque citoyen :

- ✓ Aient accès à une éducation de qualité sans distinction de sexe, de milieu ; un droit humain fondamental et une condition indispensable au développement durable ;
- ✓ Puissent grandir et vivre dans un environnement culturel riche en diversité et en dialogue, où le patrimoine sert de pont entre les générations et les peuples ;
- ✓ Puissent profiter pleinement des progrès scientifiques et technologiques fondés sur l'éthique, et développer les capacités intellectuelles qui leur permettent de contribuer aux transformations sociales positives basées sur les valeurs universelles de justice, de liberté et de dignité humaine ;
- ✓ Puissent jouir de la pleine liberté d'expression, fondement de la démocratie, du développement et de la dignité humaine.

Les interventions de l'UNESCO au Niger seront orientées vers la poursuite de ses priorités globales de programme en réponse aux priorités du Plan de Développement Economiques et Social (PDES) et conformément au PNUAD et en cohérence avec le PSEF 2014-2024 et les obligations que le Niger a pris en tant qu'État signataire des Conventions de UNESCO. Elles s'appuieront du reste sur des partenariats francs et solides avec le gouvernement, la société civile et le secteur privé, pour améliorer les réponses du pays aux divers besoins en collaboration avec toutes les composantes du système des Nations Unies, qu'elles soient basées dans le pays ou à l'étranger.

Partie II - Cadre de coopération et partenariats

1. Axes d'intervention de l'UNESCO

De par son mandat et sa capacité de mobilisation, l'UNESCO s'inscrit pleinement dans le cadre de coopération de l'Agenda 2030 et participe activement aux efforts menés à l'échelle du système des Nations Unies. Ainsi l'Organisation contribue à la réalisation des ODD grâce à une approche intégrée s'appuyant sur ses domaines d'expertise spécialisée et en partenariat étroit avec d'autres institutions du système des Nations Unies et d'autres partenaires des secteurs public et privé (voir la matrice du Cadre de Coopération).

En tant qu'institution non résidente, elle apportera son soutien principalement par l'intermédiaire de son bureau régional multisectoriel basé à Dakar, en collaboration avec les secteurs et divisions de l'UNESCO à Paris ainsi qu'avec les institutions spécialisées de l'UNESCO dans le monde. Son appui sera guidé par la Commission nationale du Niger pour l'UNESCO et coordonné par le Coordonnateur résident des Nations Unies, conformément aux priorités du prochain PNUAD.

L'UNESCO s'est assignée une mission d'appui au développement pour accompagner les actions du gouvernement dans la réalisation des objectifs de développement durable. Le faible développement du capital humain, la forte croissance démographique, la faible diversité économique, l'insécurité globale aux frontières du pays ainsi que l'égalité des genres et l'inclusion sociale interpellent de manière poignante la vision participative de l'UNESCO au bien-être des peuples et à l'émergence du pays à travers ses différents domaines d'intervention.

En vue de répondre aux défis de développement social et économique du Niger, l'UNESCO appuiera le pays, à travers ses cinq secteurs programmatiques. A cet effet, certaines activités/projets seront menées conformément aux ODD et en appui aux cinq axes stratégiques du PDES que sont : (i) la renaissance culturelle ; (ii) le développement social et la transition démographique ; (iii) l'accélération de la croissance économique ; (iv) l'amélioration de la gouvernance, paix et sécurité et (v) la gestion durable de l'environnement.

En réponse aux défis cités plus haut, l'UNESCO préconise les stratégies suivantes qui contribuent également à la mise en œuvre du [Plan d'action du Secrétaire général de l'ONU pour la prévention de l'extrémisme violent \(2016\)](#) et de [l'initiative de l'UNESCO pour le Sahel](#) :

- (i) ***Le renforcement des compétences et mise en valeur des ressources humaines, en particulier chez les jeunes et les femmes***
 - ✓ Améliorer le système d'éducation-formation pour relever les défis du XXIe siècle en vue de construire une société du savoir, renforcer l'employabilité des jeunes et

l'autonomisation économique afin de contribuer notamment à la réduction de l'émigration.

- ✓ Promouvoir la culture (y compris le patrimoine culturel) et les industries créatives en tant que moyens de sauvegarder les biens culturels, de renforcer la cohésion sociale et soutenir la création d'emplois.
- ✓ Développer la science, la technologie et l'innovation (STI) pour permettre aux populations de créer et d'utiliser des connaissances qui contribuent à bâtir des sociétés durables, prospères et inclusives.

(ii) Une citoyenneté et une société résilientes

- ✓ La **résilience, l'autonomisation des jeunes et le sport** : l'UNESCO contribue à créer un environnement favorable, fondé sur les droits, dans lequel les jeunes peuvent s'épanouir, exercer leurs droits, retrouver l'espoir et le sentiment d'appartenance à une communauté. En outre, l'UNESCO encourage le développement et la pratique des activités sportives dans le souci de renforcer l'intégration sociale.
- ✓ L'**éducation à la citoyenneté** : l'UNESCO appuie le suivi et la mise en œuvre de l'ODD 4 - Éducation 2030, y compris sa cible 4.7 visant à "faire en sorte que tous les apprenants acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation au service du développement durable et des modes de vie durables, les droits de l'homme, l'égalité des sexes, la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence, la citoyenneté mondiale et l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable".
- ✓ La **santé et un mode de vie sain** peuvent permettre aux jeunes de bénéficier de meilleures possibilités d'apprentissage, de meilleurs services de santé sexuelle et reproductive et de protection des droits, et de s'attaquer à d'autres problèmes comme la violence, la discrimination et la violence basée sur le genre.
- ✓ **La formulation de politiques publiques adéquates** : l'UNESCO appuie les Etats-membres à formuler des politiques publiques inclusives, fondées sur l'éthique et des données scientifiques évidentes, et prenant en considération les principes de programmation internationaux tels que l'approche basée sur les droits humains, l'égalité des sexes, la citoyenneté et l'inclusion sociale. Elle donne aussi l'impulsion pour stimuler la réflexion collective sur les réponses publiques à donner aux questions soulevées par la bioéthique.
- ✓ **Une société pacifique et inclusive** : l'UNESCO soutient la promotion de la culture comme vecteur de paix et de cohésion sociale en favorisant son intégration dans les diverses politiques nationales de développement. En particulier, elle appuie les efforts des autorités et communautés dans la sauvegarde des pratiques culturelles renforçant le dialogue au sein de la société, la résolution pacifique des différends et le combat contre l'extrémisme violent.

(iii) Durabilité de l'environnement

- ✓ Renforcer l'**éducation au développement durable (EDD)** en intégrant davantage les questions des moyens d'existence durables, les préoccupations environnemen-

tales, la réduction des risques de catastrophe et la réponse au changement climatique dans les politiques et pratiques éducatives, qu'il s'agisse de cadres d'apprentissage formels, non formels ou informels.

- ✓ Sauvegarder et promouvoir le **patrimoine culturel et naturel** comme point d'entrée pour renforcer la préservation de l'environnement et une gestion durable des ressources naturelles tout en développant un tourisme durable et valorisant les richesses culturelles et naturelles. Par la formation aux métiers du patrimoine, destiné en particulier aux jeunes et aux femmes, afin de favoriser la création d'emplois, la sauvegarde du patrimoine, tout en contribuant à la réduction de l'émigration des populations de la région du Sahel.

2. Cadre de coopération proposé

Les interventions du secteur de l'**Éducation** tourneront autour des quatre domaines thématiques suivants :

- ✓ L'amélioration de la qualité de l'éducation de base et secondaire: les interventions clés porteront sur l'amélioration des apprentissages grâce à des interventions visant à : (i) renforcer la planification sectorielle de sorte à élaborer les politiques stratégiques de l'éducation à partir des évidences et en promouvant le dialogue sectoriel, (ii) renforcer la certification des enseignants, leur formation, supervision, le déploiement et la gestion, (iii) renforcer les systèmes nationaux d'évaluation des apprentissages et de pilotage de la qualité ; et la poursuite des efforts dans le cadre du programme de développement des capacités pour l'éducation (CapED), intitulé « Approche intégrée à la formation et au développement professionnel des enseignants ». Ce programme vise à augmenter l'offre d'enseignants de qualité en alignement avec le Programme Sectoriel de l'Éducation et de la Formation (PSEF) 2014-2024, notamment par l'appui à l'élaboration d'une politique des enseignants (formation, gestion, motivation ...), l'appui à la formation initiale et continue des enseignants et encadreurs ainsi que la réforme curriculaire.
- ✓ Le renforcement de l'éducation bilingue, de la formation technique et professionnelle, et du suivi et évaluation dans l'éducation non formelle.
- ✓ L'appui au renforcement des capacités des institutions d'enseignement supérieur à travers le réseau pour l'excellence de l'enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest (REESAO) et soutien dans la mise en place et l'opérationnalisation de la structure nationale d'assurance qualité pour l'enseignement supérieur.
- ✓ Le renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la cible 4.7 de l'ODD 4, avec une attention particulière à la prévention de l'extrémisme violent (PVE), la réponse au changement climatique, et la promotion de l'éducation pour la santé et le bien-être.

De plus, l'IPE-Pôle de Dakar soutient le Niger dans sa participation à la Plateforme de mutualisation des outils et ressources en formation professionnelle de l'UEMOA afin de renforcer son dispositif d'ETFP par l'amélioration de son offre de formation.

Dans le domaine des **Sciences naturelles**, le secteur des Sciences s'est fixé l'objectif global de contribuer à la promotion de la culture scientifique pour un développement durable et l'amélioration de la gestion des ressources en eau ainsi que des réserves de biosphère. L'intervention de l'UNESCO permettra d'appuyer les domaines suivants :

- ✓ **STI et éducation aux STEM**, compte tenu de la contribution potentielle de la science, de la technologie et de l'innovation aux défis économiques et de développement aux-

quels le Niger est confronté, l'UNESCO y contribuera par les actions suivantes : (i) Soutenir la mise en œuvre de la politique STI et du processus GO-SPIN ; (ii) Contribuer au renforcement des capacités dans les STEM dans l'enseignement supérieur en collaboration avec le secteur de l'éducation et dans les STI ; (iii) Promouvoir la culture scientifique et les STEM ; (iv) Aider les jeunes à développer des compétences innovantes et l'entrepreneuriat dans les entreprises technologiques.

- ✓ **Gestion de l'eau**, l'objectif global est de contribuer à l'amélioration de la gestion des ressources en Eau. L'UNESCO contribuera à l'accès à l'eau et à la gestion efficace des ressources en eau de surface et souterraines en menant les actions suivantes : (i) Développer des programmes de formation axés sur la gestion des ressources en eaux souterraines, notamment le partage pacifique des ressources en eau transfrontalières avec les pays voisins; (ii) Développer des programmes de formation pour développer les compétences des cadres techniques, par exemple en matière de qualité de l'eau et de gestion des données ; (iii) Développer des programmes d'appui à l'amélioration de la politique de l'eau et à l'application globale de la GIRE dans le pays.
- ✓ **Gestion des réserves de Biosphère**, l'UNESCO soutiendra le renforcement de la conservation de la biodiversité et la gestion des réserves de biosphère du Niger par les actions suivantes : (i) Mener des activités de recherche et de formation pour les gestionnaires afin de renforcer la conservation et l'adaptation aux changements climatiques en utilisant la nouvelle stratégie MAB (2016-2025), l'idée étant d'assurer la viabilité des réserves de biosphère et de soutenir les solutions locales aux défis environnementaux auxquels le Niger est confronté ; (ii) Renforcer les capacités pour la gestion des sites MAB. L'UNESCO appuiera la formation de gestionnaires de réserves de biosphère au Niger afin qu'ils acquièrent des compétences en matière de surveillance des réserves et renforcera ainsi leur viabilité.

En **Sciences humaines et sociales**, l'UNESCO a déjà appuyé l'actualisation de la Politique Nationale de Jeunesse (PNJ) et entend poursuivre l'accompagnement de sa mise en œuvre. Elle mettra l'accent sur l'appui à la jeunesse, le dialogue interculturel pour le respect des droits humains et des groupes vulnérables ainsi que les problématiques liées à l'éthique et à la bioéthique. Les actions suivantes seront menées :

- ✓ L'appui à la mise en œuvre la Politique nationale de la jeunesse, au renforcement de l'engagement civique et des capacités des jeunes en vue de promouvoir une culture de la paix et de la non-violence ainsi que l'autonomisation et l'inclusion sociale des jeunes et des femmes qui fait déjà l'objet d'un projet pilote ;
- ✓ L'appui à la mise en œuvre d'une politique de **culture de la paix** et d'une politique active de développement social permettant ainsi de : (i) Développer et promouvoir le dialogue interculturel et intra-culturel comme ciment d'une culture de la paix ; (ii) Développer l'éducation à la culture de la paix à travers l'éducation formelle et non formelle ; (iii) Impliquer socialement et politiquement des femmes et des jeunes afin de les autonomiser et faire d'eux des acteurs incontournables de la promotion de la culture de la paix ; (iv) Améliorer l'accès au savoir grâce à la promotion d'une histoire et d'une mémoire commune pour la réconciliation et le dialogue.
- ✓ L'accompagnement du Gouvernement en vue de mieux appréhender et comprendre les attentes de la population pour une meilleure efficacité des politiques publiques et **d'œuvrer ensemble pour bâtir une paix durable, construire des sociétés justes et inclusives tenant compte des enjeux contemporains relatifs à l'éthique et à la**

bioéthique, en (i) appuyant et soutenant la conceptualisation et la mise en œuvre de politiques publiques inclusives, équitables fondées sur les valeurs éthiques informées par l'évidence scientifique, et (ii) appuyant la mise en place et l'opérationnalisation d'un Comité National d'Éthique et de Bioéthique.

Dans le domaine de la **culture**, l'accent sera mis sur le rôle essentiel que le patrimoine et la créativité peuvent jouer dans le renforcement du maintien de la paix et de la sécurité. Le Niger est l'un des pays du Sahel les plus exposés aux problèmes de sécurité et de vulnérabilité. Dans ce contexte, l'UNESCO continuera d'appuyer le pays dans ses efforts pour mobiliser le patrimoine en tant que facteur d'unité, d'intégration, de paix et de cohésion entre les communautés, notamment à travers le Patrimoine culturel immatériel (PCI) avec un projet de sauvegarde du PCI dans un contexte d'urgence et pour la résilience des populations déplacées dans les régions de Tillabéry et Diffa (Assistance internationale d'urgence du Fonds du patrimoine culturel immatériel ; juin 2018 – décembre 2019). A ceci s'ajoutera l'intégration pilote d'éléments du patrimoine culturel immatériel dans les écoles afin d'initier de nouvelles approches qui placent la culture au cœur de l'éducation et permettent une meilleure contextualisation de l'enseignement scolaire.

Toujours dans une logique de consolidation de la paix et de la sécurité, l'UNESCO soutiendra le pays dans le renforcement des capacités nationales mais aussi régionales pour lutter contre le trafic illicite des biens culturels, qui contribue à financer les groupes armés et terroristes. Avec l'implication, en 2017 d'INTERPOL Niger ainsi que de la Direction du patrimoine culturel et des Musées, le Niger a sa volonté d'unir ses forces à celles de ses voisins, à savoir : le Mali, le Burkina Faso, la Mauritanie et le Sénégal, dans la mise en place d'une action conjointe de lutte contre le trafic illicite des biens culturels. Des actions pour mettre en œuvre la Convention de la Haye de 1954 et ses deux protocoles seront développés.

L'UNESCO accompagnera le Niger dans l'amélioration de la gestion et la conservation de ses sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, à travers une formation sur l'élaboration de rapports périodiques pour le Complexe W-Arly-Pendjari (1996, 2017) et les Réserves naturelles de l'Aïr et du Ténéré (1991) en partenariat avec d'autres sites naturels d'Afrique de l'Ouest. Par ailleurs, deux projets seront mis en œuvre par UNESCO Siège à savoir, un projet de formations aux métiers du patrimoine, destiné en particulier aux jeunes et aux femmes, qui sera mis en œuvre dans le but de favoriser la création d'emplois et de contribuer à la réduction de l'émigration des populations de la région du Sahel, ainsi qu'une activité de diagnostic et analyse pour mesurer les risques liés aux situations d'urgence au Niger dans le secteur culturel.

En outre, et suite à l'élaboration du premier rapport périodique quadriennal du Niger pour la Convention de 2005, l'UNESCO continuera d'accompagner le pays dans l'élaboration de politiques culturelles qui soutiennent la création et les créateurs, promeuvent les industries culturelles et garantissent à la population un accès à la vie culturelle.

Dans le domaine de la **communication et information**, l'UNESCO interviendra dans la promotion de la liberté d'expression à travers la défense de la liberté de la presse et la promotion du journalisme professionnel, ainsi que les fondements de la liberté d'expression et l'accès à l'information. Ses principaux axes d'intervention seront : le renforcement des capacités des journalistes et la promotion de la sécurité des journalistes, le renforcement de l'entrepreneuriat numérique des jeunes et des femmes à travers l'initiative YouthMobile ; le renforcement de l'autonomisation des jeunes face au phénomène de la migration en renforçant leur accès à l'information et la sensibilisation afin d'améliorer leur connaissance et compréhension de ce sujet.

3. Partenariats

L'UNESCO va continuer à développer des partenariats financiers ou techniques avec les agences des Nations Unies, la coopération bilatérale et la société civile. Elle développera d'autres partenariats à travers des accords spécifiques. La coopération avec les ministères sera renforcée en prenant en compte leurs besoins exprimés. Aussi, la Commission nationale nigérienne pour l'UNESCO sera fortement impliquée dans mise en œuvre des interventions. L'UNESCO travaillera également en étroite collaboration avec la Commission nationale pour mobiliser la société civile et les partenaires nationaux ainsi qu'avec les clubs, centres et associations au service des idéaux de l'UNESCO.

L'UNESCO s'inscrit dans plusieurs Groupes et cadres de travail au Niger, notamment :

- ✓ **Le Cadre partenarial** qui regroupe toutes les agences des Nations Unies et le Gouvernement du Niger. Le cadre de partenariat-pays cible comme axes principaux l'amélioration de la gouvernance, la création d'opportunités économiques et le renforcement de la résilience. Ce cadre vient en réponse aux questions soulevées dans le diagnostic systémique du Niger, qui recense les risques encourus par le pays et les opportunités susceptibles de le mener durablement vers la réalisation de ses objectifs de développement durable.
- ✓ Les trois groupes de travail du **PNUAD** (Résilience, Développement social et Capital humain, Gouvernance, Paix et Sécurité) ;
- ✓ **Le Groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE) et ses commissions thématiques** : i) qualité, ii) pilotage du système, iii) accès à l'éducation ;
- ✓ **Le groupe des Partenaires Technique et Financiers de l'éducation** actifs dans le secteur de l'Education.

4. Identification des risques

Risques	Niveau d'impact	Mesures d'atténuation
Menace terroriste et insécurité	Faible à modéré	Mesurer le risque potentiel de chaque intervention pour la population, les partenaires et le personnel afin de prévenir les retombées négatives. Respecter les mesures de sécurités en vigueur.
Croissance démographique	Faible	Mettre l'accent sur les interventions contribuant à la capture du dividende démographique. Tenir compte des projections démographiques dans la planification des activités.
Défaut d'engagement ou de soutien politique	Faible	Impliquer les autorités dans la conception et la mise en œuvre des interventions. S'assurer que celles-ci répondent à une demande de l'état.
Risque de mauvaise gestion financière	Faible	Appliquer les règles administratives et financières dans le choix des prestataires et des partenaires, l'établissement des con-

		trats et de leur suivi.
Résistance au changement apporté par les interventions	Faible à modéré	Impliquer les parties prenantes par le biais de consultations. Adopter des approches participatives et inclusives.
Retards dans les décaissements de fonds dans le pays	Modéré	Travailler avec des prestataires disposant de comptes bancaires pour faciliter des décaissements.
Délais dans la mise en œuvre des activités	Modéré	Initier la planification avec les partenaires nationaux bien avant la date de début des activités. Diversifier les prestataires pour éviter le cumul des retards.

Partie III - Suivi et évaluation

Les programmes, actions et activités entreprises par l'UNESCO et ses partenaires seront suivis et évalués selon les pratiques et procédures de l'UNESCO.

En ce qui concerne les fonds extrabudgétaires, l'UNESCO coordonnera avec tous les partenaires du projet et les institutions donatrices pour le suivi et l'évaluation des activités respectives et les rapports seront réalisés selon les procédures de l'UNESCO et celles des donateurs.

La matrice suivante précise le cadre de coopération.

Annexe : Matrice du cadre de coopération

PROGRAMME PRINCIPAL 1: Education (MP I)						
PRIORITÉ NATIONALE / AXE :			PDES Axe stratégique 2 : Développement social et transition démographique			
Résultat attendu (C/5): ER 1 ; ER 5						
ODD associés: 4; 16						
Résultats proposés pour UCS et projet connexe						
			PARTENARIATS (y compris la famille UNESCO)		RESSOURCES INDICATIVES (\$)	
			Type de coopération : Nationale, Sud-Sud, Nord-Sud-Sud	Montant total nécessaire	Disponible (RP/XB)	A mobiliser
RESULTAT UCS 1:	Les capacités nationales d'apprentissage reposent sur des politiques des enseignants holistiques répondant à la pénurie d'enseignants qualifiés, une évaluation et un suivi des apprentissages renforcées, et des données probantes					
Activité 1	CapED Enseignants	MEP/A/PLN/EC MES, IICBA, BIE	Nationale	400 000	400 000 (EXB)	0
Activité 2	Projet de renforcement des systèmes nationaux d'évaluation des apprentissages et appui à la mise en place d'un cadre national de certification pour les enseignants de l'Education de base	Ministère de l'Enseignement primaire, de l'alphabétisation, de l'enseignement des langues nationales et de l'éducation civique	Nationale	200 000	17 000	183 000
Activité 3	Renforcement des capacités nationales en pilotage de la qualité de l'éducation	MEP/A/PLN/EC MES MEPT, IIFE-Pole de Dakar, AFD	Nationale	530 000	530 000	0
Activité 4	Renforcement des capacités en planification sectorielle basée sur des évidence et promotion du dialogue sectoriel	MEP/A/PLN/EC MES MEPT, IIFE-Pole de Dakar	Nationale	250 000	250 000	0
Résultats UCS 2 : Les capacités du Niger sont renforcées dans l'assurance qualité pour l'enseignement supérieur						
Activité 1	Appui à la mise en place de la structure nationale d'assurance qualité	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'Innovation, UNESCO HQ/ED/PLS/GHED	Nationale	50 000	30 000 (EXB)	20 000
RESULTAT UCS 3:	Les capacités nationales sont renforcées pour pouvoir examiner les politiques et stratégies existantes et la prise en charge des jeune défavorisés, à la lumière de l'ODD 4					
Activité 1	Renforcement de l'éducation bilingue, de la formation technique et professionnelle, et du suivi et évaluation dans l'éducation non formelle		Nationale	290 000	160 000	130 000

Activité 2	Apprendre à vivre ensemble (LTLT) avec un accent particulier sur la prévention de l'extrémisme violent (PVE) et la réponse au changement climatique; sur la mise en place d'activités de suivi, de plaidoyer et de communication sur l'EDD/GCED au titre de l'ODD 4.7.	Institutions de recherche, organisations de la société civile, agences des Nations Unies, organisations de jeunes et de femmes, médias et entreprises. Le Siège de l'UNESCO, l'ISU, le BIE, l'IIRCA, l'UIL et d'autres bureaux hors Siège, ainsi que quatre autres secteurs selon qu'il conviendra, joueront un rôle de catalyseur.	Nationale	10 000	5 000	5 000
Résultat UCS 4: Les capacités nationales sont renforcées pour doter les adolescents et les jeunes de compétences pour la vie courante et pour rendre les lieux d'apprentissage plus sains, sûrs et inclusifs						
Activité 1	Renforcement de l'éducation axée sur les compétences pour la vie courante	MEP/A/PLN/EC MES, ministère de la Santé, société civile	Sud-Sud, Nord-Sud-Sud	200 000	200 000	0
Activité 2	Renforcement des réponses de l'éducation aux violences de genre et aux grossesses précoces et non désirées en milieu scolaire	MEP/A/PLN/EC MES, ministère de la Santé, société civile	Sud-Sud, Nord-Sud-Sud	200 000	200 000	0
PRIORITÉ NATIONALE / AXE :						
PDES						
Axe stratégique 3 : Accélération de la croissance économique						
Axe stratégique 4: Amélioration de la gouvernance, paix et sécurité						
Résultat attendu (C/5) :						
39 C/5 ERs 1,2, 3, 4						
ODD associés:						
4; 6; 8; 9; 10; 11; 13; 16						
Résultats proposés pour UCS et projet connexe						
PROGRAMME PRINCIPAL 2: Sciences humaines et sociales (MP III)						
		PARTENARIATS (y compris la famille UNESCO)		RESSOURCES INDICATIVES (\$)		
		Type de coopération: Nationale, Sud-Sud, Nord-Sud-Sud		Montant total nécessaire	Disponible (RP/XB)	A mobiliser

RESULTAT UCS 1: Les capacités des États membres sont renforcées pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques informées par des données scientifiques évidentes, des connaissances avérées en sciences humaines et sociales et fondées sur l'éthique et les droits humains dans la région Sahel ouest africaine						
Activité 1	Appui à la conceptualisation et à la mise en œuvre de politiques publiques inclusives, équitables, durables, fondées sur l'évidence scientifique et tenant compte des enjeux éthiques	Ministère de l'éducation Nationale, Ministère du Plan et de la coopération, Fonds pour la consolidation de la Paix	Nationale	100 000	20 000	80 000
Activité 2	Appui à l'élaboration de la politique de sport	Ministère de l'éducation Nationale	Nationale	50 000	10 000	40 000
RESULTAT UCS 2: Les capacités nationales, institutionnelles et humaines renforcées à tous les niveaux pour générer, gérer et appliquer les connaissances pour un développement inclusif et équitable fondé sur les valeurs éthiques et les droits humains.						
Activité 1	Appui à la mise en œuvre de la PNJ et au renforcement de l'engagement civique et des capacités des jeunes	Ministère de l'éducation Nationale	Nationale	1.000.000	00	1.000.000
Activité 2	Mise en place et opérationnalisation d'un Comité National d'Éthique et de Bioéthique.	Ministère de l'éducation Nationale	Nationale	30 000	10 000	20 000
RESULTAT UCS 3 : Les décideurs publics sont appuyés pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques fondées sur des données scientifiques, les connaissances en sciences humaines et sociales, l'éthique et les droits humains dans les États membres de la région Sahel						
Activité 1			Nationale			
RESULTAT UCS 4 : Les engagements du Niger dans le cadre des agendas mondiaux et continentaux pour bâtir des sociétés inclusives, viables et pacifiques seront appuyés et vulgarisés à travers des campagnes de plaidoyer et des initiatives de sensibilisation et de conscientisation ciblées.						
Activité 1	Plaidoyer pour l'émergence d'une culture de la paix inclusives, équitables fondées sur les valeurs éthiques informées par des évidences scientifiques.	Ministère de l'éducation Nationale	Nationale			
Activité 2	Plaidoyer en faveur de la prise en compte de la dimension sociale des politiques et pratiques publiques au double niveau national et décentralisé	Ministère de l'éducation Nationale, Fonds pour la consolidation de la Paix	Nationale			

PRIORITÉ NATIONALE / AXE :		PDES Axe stratégique 5 : Gestion durable de l'environnement			
Résultat attendu Sciences : 39 C/5 MPII ER 1, ER 2, ER5 & ER7 (C/5) :					
ODD associés: 6; 12; 17					
Résultats proposés pour UCS et projets connexes :					
PROGRAMME PRINCIPAL 3: Sciences Naturelles (MP II)					
		PARTENARIATS (y compris la famille UNESCO)		RESSOURCES INDICATIVES (\$)	
		Type de coopération: Nationale, Sud-Sud, Nord-Sud-Sud		Montant total nécessaire	Disponible (RP/XB)
				A mobiliser	
RESULTAT UCS 1:	La connaissance, l'innovation, les politiques et les capacités humaines et institutionnelles pour la sécurité de l'eau sont renforcées grâce à une coopération internationale améliorée				
Activité 1	Appui au renforcement des politiques et de la gestion des ressources de l'eau au Niger. (MPII – MLA 3 ER 7)	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, AGRHYMET, ABN, CBLT, CILSS	Nationale		
RESULTAT UCS 2:	Les politiques de STI, l'interface science-politique et l'engagement avec la société, y compris les groupes vulnérables et les peuples autochtones, sont renforcés				
Activité 1	Appui à la mise en œuvre effective de la politique nationale de Science, Technologie et Innovation (PNSTI) et des compétences innovantes et à l'entreprenariat dans les entreprises technologiques, en faveur des jeunes (MPII – MLA 1 ER 1)	- Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'innovation - Commission Nationale nigérienne pour l'UNESCO - Société Civile - Partenaires Technique et Financier	Nationale	200,000	5,000
Activité 2	Promotion du Genre et des STEM au Niger (MPII – MLA 1 ER 2)	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Nationale	150,000	5,000
RESULTAT UCS 3:	Les capacités pour la gestion des ressources naturelles, l'impact du changement climatique et la réduction des catastrophes sont renforcées				
Activité 1	Appui à la viabilité des réserves de biosphère et de soutien aux solutions locales aux défis du changement climatique sur l'environnementaux. (MPII – MLA 2 ER 5)	Ministère de l'environnement, de la salubrité urbaine et du développement durable, AGRHYMET, ABN, CBLT, CILSS	National	250,000	5,000

PRIORITÉ NATIONALE / AXE :		PDES Axe stratégique 1 : Renaissance culturelle Axe stratégique 3 : Accélération de la croissance économique Axe stratégique 5 : Gestion durable de l'environnement				
Résultat attendu (C/5) :		39 C/5 ER 1, ER 2, ER 6, ER 7				
ODD associés:		11				
Résultats proposés pour UCS et projets connexes :						
PROGRAMME PRINCIPAL						
4: CULTURE (MP IV)						
		PARTENARIATS (y compris la famille UNESCO)		RESSOURCES INDICATIVES (\$)		
		Type de coopération: Nationale, Sud-Sud, Nord-Sud-Sud		Montant total nécessaire	Disponible (RP/XB)	A mobiliser
RESULTAT UCS 1:	Les capacités de gestion et de conservation des sites du patrimoine mondial sont renforcées					
Activité 1	Lancement du rapport périodique Niger pour la Convention de Patrimoine Mondial 5eme Cycle Afrique - focus sur les sites naturelles Complexe W-Arly-Pendjari et les Réserves naturelles de l'Air et du Ténéré.	Ministère de la Renaissance Culturelle / Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification	Nationale et Sud/Sud avec soutien de l'UICN AWHF	60 000	15 000	45 000
Activite 2	Finalisation et soumission du dossier de candidature trans frontalière pour l'inscription dans la liste de Patrimoine Mondial Paysage culturel du Lac Tchad. Volet Niger du projet BIOPALT / PM et SC	Ministère de la Renaissance Culturelle / Ministère de l'Environnement et/Direction Aires protégées	S/S avec Tchad, Nigeria, et Cameroun	300 000	300 000	
Activite 3	Soutien direct a une meilleure gestion des sites de patrimoine mondial (Agadez, Air Ténéré) par des partenariats et outils de gestion	Ministère de la Renaissance Culturelle / Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification	Nationale	120 000	40 000	80 000
Activité 4	Mise en œuvre du projet « Métiers du patrimoine, création d'emplois et réduction de l'émigration dans le Sahel »	Partenaires : Ministère de la Renaissance Culturelle	Coopération : régionale (Sahel)	150 000 (XXX)	45 000	105 000
RESULTAT UCS 2:	Les capacités pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel sont renforcées					
Activité 1	Initiatives pilotes avec des écoles communautaires pour intégrer le PCI dans l'enseignement scolaire	Ministère de la renaissance culturelle/ Secteur Education - Projet CAP ED	Nationale	250 000	40 000	210 000

Activité 2	Suivi de la mise en œuvre du projet « Sauvegarder le patrimoine culturel immatériel du Niger dans un contexte d'urgence et pour la résilience des populations déplacées - projet pilote à Tillabéry et Diffa » (Assistance internationale du Fonds du PCI)	Ministère de la renaissance culturelle UNHCR, UNICEF, "Médecins sans Frontière",	Nationale	270 000	258 000	12 000
RESULTAT UCS 3 :	Etablissement de partenariats innovants dans la région du Sahel pour lutter contre le trafic illicite des biens culturels					
Activité 1	Mise en œuvre du projet 'Renforcer la paix et la sécurité dans la région du Sahel à travers une lutte efficace contre le trafic illicite des biens culturels' tant au niveau national comme sous régional	Ministère de la renaissance culturelle, INTERPOL, 5 Pays Du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Sénégal), ONUDC	Nationale, S/S Sahel	500 000	40 0000	460 000
Activité 2	Renforcement des capacités de Musées selon la recommandation UNESCO de 2015 et les besoins nationaux	Ministère de la renaissance culturelle/ Direction de Patrimoine et Musées.	Nationale	200 000	15 000	185 000
RESULTAT UCS 4 :	Renforcement des libertés fondamentales à travers la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles					
Activité 1	Diffusion du 1er rapport périodique quadriennal Convention 2005 – actions de suivi sur le secteur de la musique et l'édition.	Ministère de la renaissance culturelle/ APIC – Agence de promotion des industries culturelles	National	80 0000	30 000	50 000

PRIORITÉ NATIONALE / AXE :		PDES Axe stratégique 1 : Renaissance culturelle Axe stratégique 3 : Accélération de la croissance économique Axe stratégique 4: Amélioration de la gouvernance, paix et sécurité				
Résultat attendu (C/5) : 39 C/5 ER 3						
ODD associés: 16						
Résultats proposés pour UCS et projets connexes						
PROGRAMME PRINCIPAL 5: Communication et Information (MP V)						
		PARTENARIATS (y compris la famille UNESCO)		RESSOURCES INDICATIVES (\$)		
		Type de coopération: Nationale, Sud-Sud, Nord-Sud-Sud		Montant total nécessaire	Disponible (RP/XB)	A mobiliser
RESULTAT UCS 1: La liberté d'expression est promue à travers la défense de la liberté de la presse et le journalisme professionnelle						
Activité 1	Formation des forces de sécurité sur la liberté d'expression et la sécurité des journalistes	Ministère de la Justice ; Ministère de la Communication ; Ministère de la Défense Nationale, Associations des professionnels de la Presse au Niger ; Ministère de l'Intérieur, de la sécurité	Nationale	40 000	10 000	30 000
Activité 2	Renforcement des capacités des journalistes	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'innovation	Nationale	15 000	5 000	10 000
Activité 3	Intégration des TICs dans les programmes et politiques bénéficiant aux jeunes et des femmes	Ministère de la Communication ; Ministère des Postes et Télécommunications et de l'Economie numérique ; Ministère de la Jeunesse et des Sports ; Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant	Nationale	40 000	10 000	30 000
Activité 4	Renforcement de l'autonomisation des jeunes à travers les médias et la communication	Ministère de la Communication ; Associations des professionnels de la Presse au Niger ; UNHCR, OIM ; Panos Afrique ; AICS	National ; Sud-Sud ; Nord-Sud	70 000	40 000	30 000

Liste des sigles et abréviations

CapED	Programme de développement des capacités pour l'éducation
CC	Changement Climatique
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
EDD	Education au développement durable
EFTP	Education et formation techniques et professionnels
GIRE	Gestion Intégrée de la Ressource en Eau (GIRE)
GO-SPIN	Observatoire mondial des instruments de politique de la science, de la technologie et de l'innovation
IDE	Investissement direct à l'étranger
IPE	Institut international de planification de l'éducation
IST/VIH	Infections sexuellement transmissibles / virus de l'immunodéficience humaine
MaB	Programme sur l'Homme et la Biosphère
MRCS	Mécanisme de Coordination Régionale
ODD	Objectif de Développement Durable
PALAM	Appui au dispositif de suivi-évaluation du programme d'alphabétisation
PDES	Plan de développement économique et social
PNUAD	Plan cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PEV	Prévention de l'Extrémisme Violent
SDDCI	Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive
STEM	Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques
STI	Science et technologie de l'information

Notes

¹ <http://uis.unesco.org/en/country/ne>.

¹ <http://uis.unesco.org/en/country/ne>.

² Créé en février 2014, le G5-Sahel contribue à la mise en œuvre des actions de sécurité et de développement dans les 5 Etats membres : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad. Le G5 sahel vient juste de conclure sa Conférence de mobilisation des ressources avec un retentissant succès consistant à des engagements de près de 2 milliard de dollars sur une cible de 1.7 milliard le 6 décembre à Nouakchott en Mauritanie pour la mise en œuvre de son Plan d'investissements prioritaires (PIP).

³ Etude Nationale d'Evaluation des Indicateurs Socioéconomiques et Démographiques (ENISED 2016).

⁴ Enquête Nationale sur les Conditions de Vie des Ménages et l'Agriculture (ECVMA 2014).

⁵ Programme Sectoriel de l'Éducation et de la Formation (2014-2024). Document de stratégie révisé (2016).

⁶ <http://data.uis.unesco.org>. Données de 2012, consultées en mai 2018.

⁷ Selon le PDES du Niger 2017-2021.

⁸ Selon l'Etude Nationale d'Evaluation des Indicateurs Socioéconomiques et Démographiques (ENISED 2016), le taux de chômage global est estimé à 13% en 2011 et 17% en 2014. Il concerne particulièrement la population de sexe féminin avec plus d'une femme sur cinq qui n'exerce pas d'emploi (Cf p. 148).

⁹ Programme de Renaissance Culturelle : diagnostic et feuille de route Juillet 2017
<http://www.nigerinter.com/dev/wp-content/uploads/2017/09/Document-rennaissance-culturelle-consolid%C3%A9-28-07-17.pdf>

¹⁰ <http://www.tamtaminfo.com/m-inoussa-ousseini-decrypte-le-concept-de-la-rennaissance-culturelle/>